

Image not found or type unknown



Cas d'une personne qui va heriter d'un vieux appartement

Par **zorro92**, le **24/03/2015** à **10:45**

Bonjour

Cas d'une personne qui va heriter d'un vieux appartement d'une mere decedée :
Est-il conseillé d'attendre 3 ans avant de faire des travaux (reamenagement des pièces) ou
peut-on commencer tout de suite les travaux ?
car Elle veut eviter une re-evaluation de l'appartement de la part du fisc

Et dans le cas ou cette personne a deja recu cet appartement en nue-proprété ?

Merci